

Octobre 2018

Objet : Demande de financement provisoire en appui au Projet de l'ARUCC sur la déclaration de Groningue et la mobilité étudiante

Chers registraires,

Lors du congrès biennal de l'ARUCC en juin dernier, les membres représentant toutes les régions du Canada ont confié au comité exécutif un mandat officiel afin d'assurer la poursuite du **Projet de l'ARUCC sur la déclaration de Groningue et la mobilité étudiante**. En date de septembre 2018, plus de 40 établissements postsecondaires, conseils d'articulation et de transfert, centres d'admission aux études postsecondaires et organismes gouvernementaux de diverses régions du Canada ont donné un appui formel écrit à cette initiative.

La réussite du projet aura comme résultat un **réseau d'échange de données étudiantes « conçu au Canada »** appuyant le transfert et la mobilité des étudiantes et étudiants de niveau postsecondaire, et ce, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Notre intention est de mettre en place une solution permettant d'établir des liens fiables entre des établissements postsecondaires et des organisations alliées à la grandeur du Canada et dans le monde, en partenariat avec des centres de demande d'admission et des établissements actuels. Le projet vise à améliorer l'efficacité des échanges, à atténuer les fraudes documentaires et à améliorer l'infrastructure en place servant à appuyer la mobilité étudiante, les transferts de crédits, la reconnaissance des diplômes et la validation des documents. De plus amples renseignements sur le projet sont accessibles [en ligne](#).

Tel que mentionné lors du congrès de l'ARUCC, le Projet exige un financement de démarrage additionnel d'environ 600 000 \$ afin de poursuivre son travail important. Ce montant couvre la période d'ici à juillet 2019 (voir le budget ci-joint). Un tel financement vise à appuyer les efforts suivants :

- Poursuite des consultations auprès des établissements, des organisations alliées et des instances gouvernementales,
- Identification détaillée des exigences fonctionnelles,
- Élaboration d'un appel d'offre,
- Analyse technique,
- Analyse des lois et règles régissant la protection de la vie privée.

Le financement susmentionné ne couvrira pas les coûts d'achat et de mise en œuvre d'une solution réseau nationale; toutefois, il permettra de poursuivre le travail préparatoire à la mise en place du réseau canadien.

Jusqu'à présent, près de 70 % des répondants à l'enquête nationale sur le projet d'échange de données de l'ARUCC se disent en accord, ou très en accord, pour fournir un financement de démarrage additionnel se fondant sur un barème progressif selon la taille de l'établissement. Partant de ce principe, vous trouverez, ci-joint, un modèle de contribution financière définissant les divers niveaux recommandés, et visant à soutenir le Projet à ce stade-ci.

Sur la base de ce modèle, l'ARUCC sollicite la contribution de chaque établissement afin d'allouer au Projet les fonds en question.

Voici les étapes subséquentes qu'entreprendra l'ARUCC en appui au processus :

- Tenue d'un webinaire destiné à la collectivité, afin de répondre à vos questions au sujet du projet ou de la demande de financement.

Dates des webinaires :

- 23 octobre – 12-13 HNP, 13-14 HNR, 15-15 HNE, 16-17 HNA
- 1 novembre – 12-13 HNP, 13-14 HNR, 15-15 HNE, 16-17 HNA

Préinscription exigée : <https://form.simplesurvey.com/f/l/ARUCC>

- Distribution des factures pro forma après la tenue des webinaires, afin de vous aider dans votre processus d'achat interne.

Afin d'assurer une facturation appropriée, veuillez s.v.p. cliquer sur le lien suivant, afin d'indiquer le nombre d'inscriptions en équivalents plein temps correspondant à votre établissement, et ce, pour le trimestre d'automne 2017 :

<https://form.simplesurvey.com/f/l/ARUCC>

Nous continuons activement à rechercher un appui financier auprès d'organisations alliées et d'instances gouvernementales. À ce jour, nous avons obtenu un montant d'environ 100 000 \$ du British Columbia Council on Admissions and Transfer (BCCAT) et du Conseil d'articulation et de transfert de l'Ontario (CATON). Un tel financement vise la prise en charge de la phase actuelle de recherche et de consultation, y compris l'enquête nationale ayant lieu présentement. Il permet la tenue d'une consultation ciblée additionnelle, ainsi que la collecte d'information détaillée sur les exigences fonctionnelles auprès d'établissements et d'organisations alliées en Ontario et en C.-B. Ce financement vient s'ajouter à l'investissement consenti par l'ARUCC au Projet, lequel s'élève à ce jour à 100 000 \$. De plus, les membres du comité directeur du Projet font don annuellement de contributions en nature équivalant à quelque 360 000 \$, sous la forme de ressources en personnel et d'expertise, en appui à cette phase, et ce, indépendamment du montant de 600 000 \$ exigé.

Vos questions et vos commentaires sont les bienvenus; nous vous prions de songer à prendre part aux webinaires susmentionnés. Vous pouvez également communiquer directement avec nous ou avec la consultante principale de projet, Joanne Duklas (joanne@duklascornerstone.ca).

Respectueusement, nous vous invitons à porter une attention particulière à notre demande d'appui à ce Projet. Merci de bien vouloir prendre le temps d'examiner notre demande d'appui financier.

Nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées.



Charmaine Hack
Présidente, comité directeur du Projet de
l'ARUCC sur la déclaration de Groningue et la
mobilité étudiante
Ancienne présidente, ARUCC
Registraire, Université Ryerson
chack@ryerson.ca
Tél. : 416-979-5000, poste 7253



Romesh Vadivel
Comité directeur du Projet de l'ARUCC sur la
déclaration de Groningue et la mobilité étudiante
Président, ARUCC
Registraire adjoint et directeur du Point de
Service, Université McGill
romesh.vadivel@mcgill.ca
Tél. : 514-398-2737

Pièces jointes :

Barème de contribution financière
Renseignements sur le budget du Projet

Barème de contribution financière – Projet de l’ARUCC sur la déclaration de Groningue et la mobilité étudiante

Type d'établissement selon le nombre d'inscriptions en équivalent plein temps (y compris temps partiel, plein temps et éducation permanente en date de l'automne 2017)	Montant exigé (pour chacune des années financières 2018 et 2019)
Jusqu'à 2 999 étudiantes et étudiants équivalents plein temps inscrits	1 500 \$
De 3 000 à 5 999 étudiantes et étudiants équivalents plein temps inscrits	2 000 \$
De 6 000 à 8 999 étudiantes et étudiants équivalents plein temps inscrits	2 500 \$
De 9 000 à 11 999 étudiantes et étudiants équivalents plein temps inscrits	3 000 \$
De 12 000 à 14 999 étudiantes et étudiants équivalents plein temps inscrits	3 500 \$
De 15 000 à 19 999 étudiantes et étudiants équivalents plein temps inscrits	4 000 \$
De 20 000 à 24 999 étudiantes et étudiants équivalents plein temps inscrits	5 000 \$
25 000 étudiantes et étudiants équivalents plein temps inscrits ou plus	6 000 \$

L'ARUCC accepte les contributions supérieures à celles indiquées. Nous souhaitons aussi identifier des occasions possibles de partenariat aux fins de collaboration à un projet pilote. Veuillez s.v.p. communiquer avec nous afin de discuter d'autres arrangements ou d'une collaboration éventuelle.

Il est prévu qu'un montant d'environ 200 000 \$ soit recueilli au cours de l'exercice financier de 2018 si les membres de l'ARUCC et d'autres établissements canadiens contribuent selon le barème ci-dessus. Il s'agit d'une estimation préliminaire et ce montant ne suffira pas à couvrir les dépenses courantes du Projet, ni à acquérir la solution définitive. Par conséquent, l'ARUCC et ses partenaires de projet poursuivent leur recherche d'appuis financiers auprès d'organisations alliées et d'instances gouvernementales provinciales et fédérales.

Le barème progressif de financement ci-dessus se fonde sur le barème progressif des frais de cotisation en vigueur à l'ARUCC. En somme, il s'agit de s'assurer que les établissements contribuent au projet au prorata de leur taille.

Il se peut que les montants exigés pour l'an prochain (c.-à-d. l'exercice de 2019-2020) soient rajustés à la hausse ou à la baisse, selon la disponibilité ou non d'un financement externe. Toutefois, afin de soutenir les efforts de planification, nous croyons que nous devons demander aux établissements de fournir un soutien financier équivalant aux montants établis pour l'année financière 2018-2019.

Budget provisoire – Du 1^{er} juin 2018 au 1^{er} juillet 2019

Version : 08-27-2018

Coût unitaire	Comprend	Coût estimatif		Appui non financier	
Dépenses de personnel	Consultante principale du projet/Rôle de direction générale et soutien opérationnel connexe pour continuer à gérer le projet Soutien aux communications Expertise en systèmes informatiques/architecture Appui non financier des membres du comité directeur	345 000	\$	355 000	\$
Autres services de consultation	Examen de vie privée (provincial, fédéral, GDPR) Examen de la DP; coûts d’affichage de la DP Gestion financière	35 000	\$		
Coûts directs	Dépenses opérationnelles du projet Frais de déplacement et d’hébergement	80 000	\$	5 000	\$

	Coûts		Contributions en nature	
Total partiel	460 000	\$	360 000	\$
Frais généraux	46 000	\$		
Réserve pour éventualités	46 000	\$		
Coûts prévus	552 000	\$	360 000	\$
TPS/TVH	28 000	\$		
Budget total	580 000	\$	360 000	\$
Coût total du projet	580 000	\$		
Contributions en nature totales	360 000	\$		
Coût global total	940 000	\$		